

	URGENCES DONT URGENCES VITALES SITE FOCH	Réf : BC/PR023/MO02 Version : 7 Date d'application : 28/07/2021
GROUPE RAI URGENCE VITALE		

	Nom	Fonction	Date et Signature
Rédaction	M.ASSO-BONNET	Biologiste –Responsable Qualité	28/06/2021 ☒
Validation de l'expert	L.MAZAUX	Biologiste Médical	28/06/2021 ☒
	M.VASSE	Chef de Service	28/06/2021 ☒
Approbation	F.HABAROU	Biologiste Médical	28/06/2021 ☒

1. DOMAINE ET CONDITIONS D'APPLICATION

Ce mode opératoire :

- s'applique sur le site de l'hôpital Foch
- précise, dans le cadre du fonctionnement de l'Hôpital Foch, les notions d'urgence dont celle d'urgence vitale
- définit les modalités de transmission, par les services cliniques, des échantillons biologiques pour lesquels des examens urgents doivent être réalisés pendant ou en dehors de la période de permanence des soins (PPS)
- décrit les modalités de prise en charge, par le personnel du LBM site Foch, de ces échantillons
- est transmis ainsi que ses évolutions aux services cliniques dans le cadre des contrats et de leur revue

La prise en charge plus spécifique des demandes de groupes sanguins et/ou recherche d'agglutinines irrégulières est décrite dans un mode opératoire spécifique « Urgences vitales en Immuno-Hématologie ».

Les prélèvements urgents en provenance du site HFB arrive avec une mention « urgent » sur l'emballage externe de façon à maîtriser au mieux les délais de rendu de résultats. La transmission des examens de bactériologie par la RCP de Foch est réalisée sans délai.

2. DOCUMENTS DE REFERENCE

Procédure :

« Préparation du patient - Prélèvement - Identification de l'échantillon primaire »

« Transmission, transport, manipulation d'échantillons, enregistrement des demandes et étiquetage »

Mode opératoire :

« Urgences vitales en Immuno-Hématologie »

Enregistrement :

« Hiérarchisation de la prise en charge des examens de bactériologie et parasitologie »

3. DESCRIPTION

3.1 Abréviations

Imprimé à partir du logiciel Blue Médi. Seule la version électronique fait foi

GLIMS : Système informatique de gestion des dossiers patients du laboratoire

HO : Heures d'Ouverture (de la RCP)

HPPS : Heure de permanence des Soins (par opposition aux heures d'ouverture)

LBC : Laboratoire de Biologie Clinique

RCP : Réception Centralisée de Prélèvements

SAU : Service d'Accueil des Urgences

UH : Urgences Hospitalisation

3.2 Définitions :

Urgences et urgences vitales :

On parle d'urgence vitale lorsque le pronostic vital du patient est engagé.

Elle est à distinguer de l'urgence organisationnelle ou relative.

Lors de l'élaboration des contrats entre les services de soins et le LBM, nous nous sommes entendus avec les prescripteurs de l'établissement sur la liste des examens entrant dans le cadre :

- des urgences vitales selon la liste figurant en annexe 1 pour le secteur de biologie polyvalente
- des urgences selon la liste figurant en annexe 2 pour le secteur de microbiologie

3.3 Objectifs :

L'objectif est d'optimiser la prise en charge de la prescription médicale jusqu'à la communication des résultats dans le service clinique.

3.4 Responsabilité :

L'acheminement dans les délais les plus rapides relève des services cliniques. Dans la mesure du possible, le transport par le personnel du service de soins est à privilégier. Si le pneumatique est utilisé (Foch), l'envoi doit être précédé de l'appel du service de soins pour avertir de l'arrivée imminente d'un prélèvement « urgence vitale »

Le traitement analytique des examens relève des techniciens, biologiste présent, d'astreinte ou de garde habilités à traiter ces analyses y compris signataires de compte rendu.

3.5 Logigrammes :

Les deux logigrammes qui suivent décrivent en détail les différentes étapes suivies : préparation des échantillons urgents dans les services de soins, conditions de leur prise en charge par le secteur du LBM concerné et modalités de transmission des résultats dans les services. L'un concerne les urgences vitales, l'autre les urgences en général.

Les informations utiles pour les services cliniques sont disponibles dans le « Manuel de prélèvement » que l'on trouve sur le portail de l'Hôpital Foch.

Il est important, pour les services cliniques, de respecter, dans le cadre de ce mode opératoire remis aux chefs de service, avec un exemplaire du contrat client, les modalités de différenciation

des urgences, leur mode d'acheminement et les conditions du transport et de transmission au LBM.

En effet, le bon respect de ces dispositions garantit au prescripteur et au patient une meilleure différenciation des urgences et une meilleure efficacité dans leur traitement, dans l'intérêt du patient.

Points particuliers nécessaires à la compréhension des logigrammes :

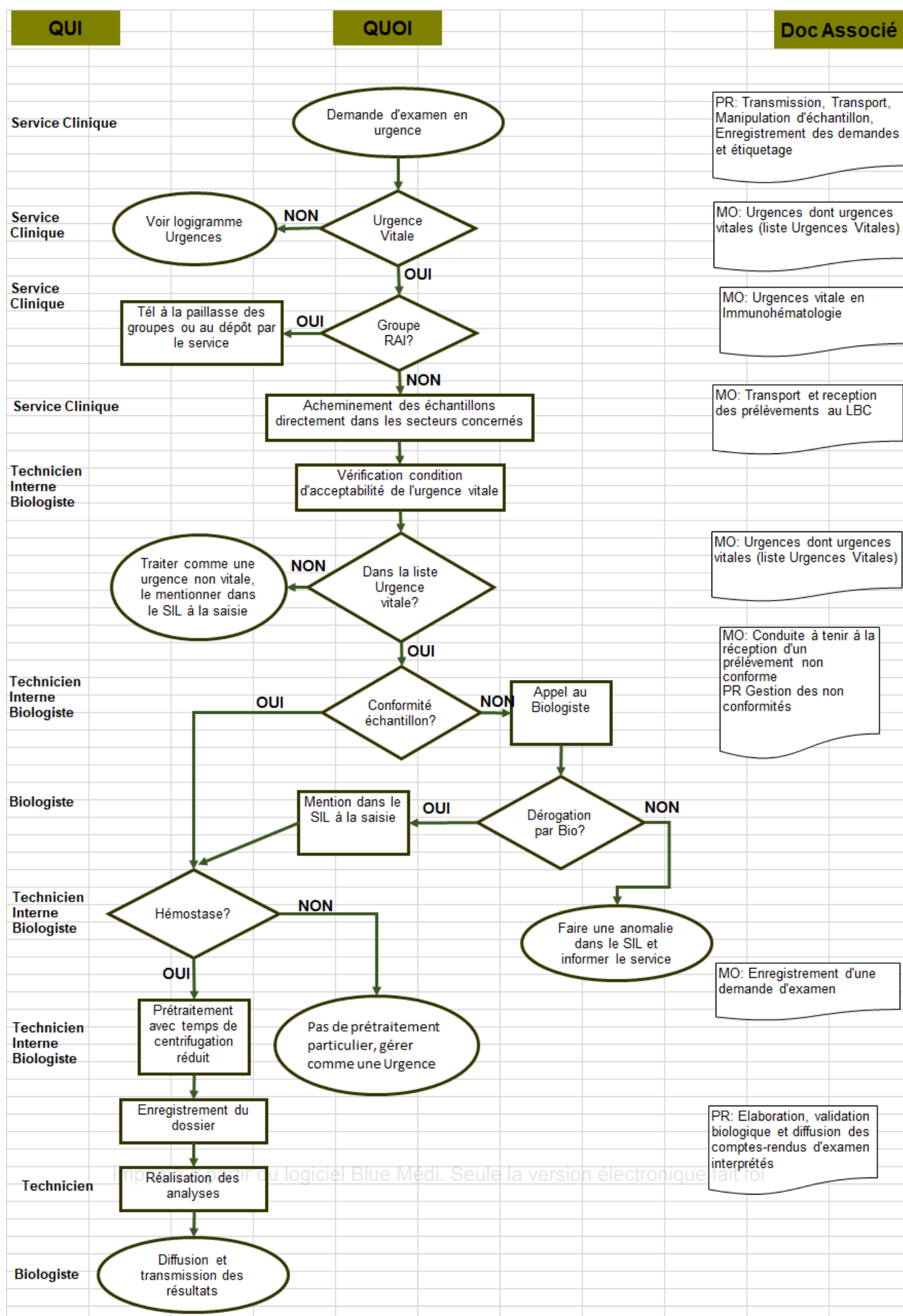
- Ordre prioritaire de traitement des sachets (enregistrement des demandes)

Couleur sachet/mention	Services	Conditions particulières hors PPS	Conditions particulières en PPS
Couleur indifférente Mais URGENCE VITALE	Tous	Amenés directement dans le secteur biologique par le service clinique + mention urgence vitale ou demande formulée oralement Si envoi pneumatique appel du service de soins pour avertir de l'envoi	Amenés directement au laboratoire de garde par le service clinique + mention urgence vitale ou demande formulée oralement Si envoi pneumatique appel du service de soins pour avertir de l'envoi
Sachet vert + mention spéciale (exemple AVC) sur le sachet	SAU (UH)	Amenés à la RCP service	Amenés directement au laboratoire par le service clinique
Sachet vert	SAU (UH)	Amenés à la RCP par le service ou via le réseau pneumatique	
Sachet rouge	Urgences de tous les services	Amenés à la RCP par le service ou via le réseau pneumatique	
Sachet Blanc	Non urgent		
Sachet avec étiquette « urgent » en provenance de l'HFB	Tous les services de l'HFB pour les prélèvements urgents	Enlèvement contractuel sous 45 minutes dans le cadre de l'UVI au départ de l'HFB vers la réception centrale de Foch chargée de retransmettre si besoin les prélèvements de microbiologie	

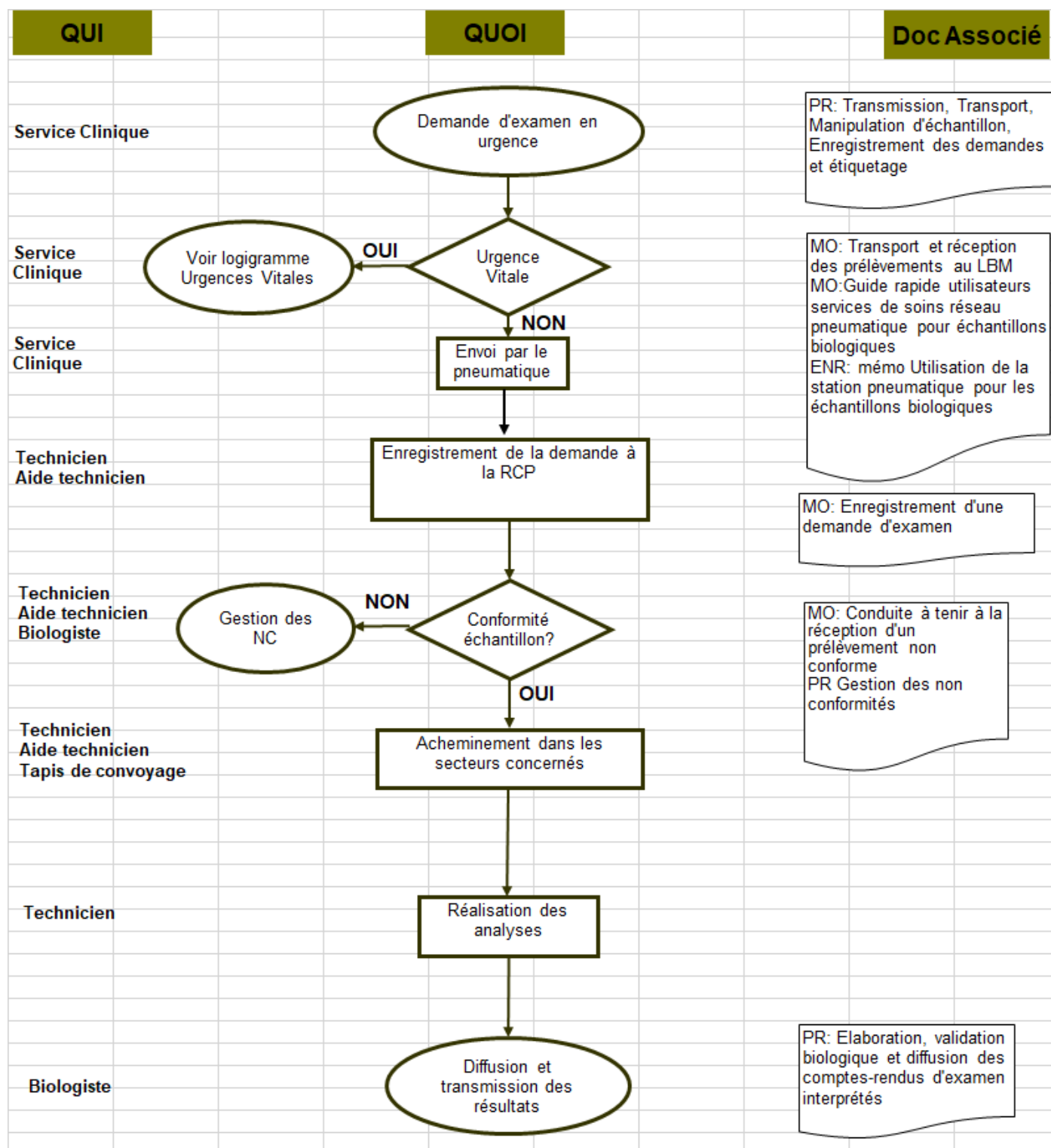
- Pour GROUPE et RAI dans le cadre d'une urgence vitale, le service prévient préalablement au transport des échantillons obligatoirement par téléphone le laboratoire d'Immuno-hématologie ou le dépôt de PSL
- Si des modalités particulières de traitement analytique sont mises en œuvre dans le cadre de l'urgence vitale, elles sont décrites dans chacune des procédures techniques relatives

aux méthodes de dosage utilisé. Pour l'immunohématologie cela est décrit dans « Urgences vitales en Immuno Hématologie »

- Pour les examens d'hémostase réalisés dans le cadre d'une urgence vitale, les prélèvements seront acheminés directement à la paillasse et subiront une centrifugation rapide selon BC/PR640/MO01vv.
- **Logigramme URGENCES VITALES :**



Logigramme URGENCE



4. DOCUMENTS D'ENREGISTREMENT INTERNES

« Liste des résultats critiques et communication »

5. ANNEXES

Annexe 1 : Liste des examens réalisés dans le cadre d'une urgence vitale

ANALYSES	ECHANTILLON	DELAI de réalisation après réception	REMARQUES
GAZ DU SANG (GDS) : pH, pO ₂ , pCO ₂ , Hématocrite, hémoglobine, saturation, sodium, potassium, chlore, glucose, lactates, Ca ionisé,	sang artériel ou veineux-Seringue héparinée spécifique	15 minutes	+4°C (glace fondante quand non acheminé par pneumatique)
Oxyde de carbone, méthémoglobine	sang artériel	15 minutes	+4°C (glace fondante quand non acheminé par pneumatique)
Protéines, glucose	Liquide céphalorachidien (LCR)	1H	
Bilan de base : sodium, potassium, chlore, bicarbonates, glucose, protéines, calcium, urée, créatinine	Sang (tube sérum gel) (marron)	1H	
Bilan cardiaque : troponine	Sang (tube sérum gel) (marron)	1H	
BHCG Dosage	Sang (tube sérum gel) (marron)	1H	
TP	Tube citraté (bleu)	1H	
TCA	Tube citraté (bleu)	1 H	
Fibrinogène	Tube citraté (bleu)	1H	
D-dimères	Tube citraté (bleu)	1H	
Anti-Xa HNF, HBPM, dosage des anticoagulants oraux directs	Tube citraté (bleu)	1H	
GROUPE ABOD RHK	Sang total EDTA (violet)	30 minutes	
RAI	Sang total EDTA (violet)	40 minutes	En cas de positivité le délai peut être augmenté
Hémoglobine	Sang total EDTA (violet)	1H	
Recherche de paludisme, identification et parasitémie	Sang total EDTA (violet)	2 heures	Renseignements cliniques obligatoires : origine géographique du patient – Traitement antipaludéen en cours ?

Imprimé à partir du logiciel Blue Médi. Seule la version électronique

Pour les résultats qui relèvent de la « liste des résultats critiques et communication », la traçabilité de la communication du résultat est indispensable dans GLIMS hors Byg : résultat téléphoné et destinataire. La traçabilité de l'appel téléphonique peut se faire dans le logiciel BYG pour les examens traités via ce concentrateur de résultats.

La traçabilité de la communication du résultat est indispensable dans le SIL : résultat téléphoné et destinataire avec nom et/ou fonction de l'interlocuteur. Le biologiste du site préleveur hors PPS doit être prévenu par le technicien quand il n'arrive pas à joindre son interlocuteur.

Annexe 2 : Liste des examens réalisés dans le cadre d'une urgence microbiologique

L'examen microbiologique du LCR est traité en priorité (cytologie et Gram), ainsi que la recherche de paludisme.

L'ordre de prise en charge des autres examens de microbiologie est décrit dans « Hiérarchisation de la prise en charge des examens de bactériologie et parasitologie » ; il peut être modifié selon l'attente du prescripteur (cochage urgent sur le bon de demande ou demande express).

Nature prélèvement	Délai attendu de réalisation examen direct après réception au laboratoire
LCR	< 1h
PDP - Brosse – LBA de réanimation	< 2 h
Liquide gastrique nouveau-né	< 2h
Ascite – Pleuraux- Articulaires	< 2 h
Abcès profonds	< 2 h
Recherche de paludisme	< 2 h

La communication des résultats se fait selon l'enregistrement « Liste des résultats critiques et communication».

La traçabilité dans le SIL de la communication des résultats est réalisée ainsi :

- Dans le SIL se positionner sur le numéro d'échantillon concerné
- Dans la partie en haut à droite de cet écran microbiologique, l'icône téléphone est par défaut sur « NON »
- Cliquer dans de champ un choix s'ouvre, sélectionner « FINI »
- Un écran s'ouvre « Marquer résultats de dossier »
- Au niveau du champ contact : **impérativement le nom et/ou la fonction de l'interlocuteur**
- **Valider** l'écran par l'icône téléphone avec un « V » de couleur verte

Si le service ne peut être joint, le noter en commentaire interne et laisser « NON » sur l'icône téléphone et le notifier sur le formulaire de transmission « Communication de résultats critiques technicien > biologiste > service clinique/infectiologue/EOH » pour transmission du problème au microbiologiste.

Imprimé à partir du logiciel Blue Médi. Seule la version électronique fait foi